

Département du Pas-de-Calais

MAIRIE DE GRENAY

Arrondissement de Lens

Canton de Wingles

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du mercredi 8 octobre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de la convocation à la réunion : jeudi 2 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 8 octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en salle des mariages sous la présidence de Madame Christelle BUISSETTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins cinq jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la réglementation en vigueur.

Présents : (24) Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Jacky COEUGNIET, Madame Muriel KRAMARCZYK, Madame Cathie WASIKOWSKI, Monsieur Patrick MANIA , Madame Nathalie LEROY, Monsieur Jimmy ROUFFELAERS, Madame Carole BOUCHEZ, Madame Annie FOMBELLE, Monsieur Gaston CHOQUENET, Monsieur Jean-Luc DELASSUS, Monsieur Jacques GRZES, Monsieur Vincent TENTELIER, Madame Danielle DUPONT, Madame Nathalie FELIX, Madame Sandrine RANSON, Madame Magalie DEBARGE, Madame Mylène MATIFAT, Monsieur Julien VOULIOT, Monsieur Daniel DELENCLOS, Madame Mélanie TAHON, Monsieur Antoine IBBA, et Madame Daisy DUVEAU, Monsieur David LEFEBVRE

Excusés : (3) Monsieur Bernard JOSIEN (a donné procuration à Monsieur Gaston CHOQUENET), Madame Patricia SCHIRRU (a donné procuration à Madame Muriel KRAMARCZYK), Monsieur Fabien DEVILLE (a donné procuration à Madame Mylène MATIFAT)

Absents : (0)

Étaient absents excusés et non représentés : (0)

Étaient absents non représentés (0)

Madame Nathalie LEROY est élue secrétaire de séance.

2025-86 : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association de l'Union des Commerçants et Artisans de Grenay pour l'organisation du Marché de Noël 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de subvention exceptionnelle présentée par l'association de l'Union des Commerçants et Artisans de Grenay,

Considérant que l'association organise le Marché de Noël les 12, 13 et 14 décembre 2025 sur le territoire communal,

Considérant l'intérêt manifeste de cet événement pour l'animation de la ville, la promotion du commerce local, ainsi que la dynamique festive de la commune,

Considérant que le maintien de la qualité de cet événement nécessite la couverture de dépenses spécifiques telles que :

- le paiement des droits SACEM,
- la présence de personnel de sécurité agréé,
- la mise en place de dispositifs de sécurité adaptés (barriérage, signalétique, plan Vigipirate),
- divers frais annexés liés à la manifestation

Le Conseil Municipal décide :

D'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500 € à l'association de l'Union des Commerçants et Artisans de Grenay pour l'organisation du Marché de Noël 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

Pour extrait conforme au Registre

La Maire,

Christelle BUISSETTE
Maire de GRENAY
14 oct. 2025

Nathalie LEROY

